

21 novembre 2006 / n° 46-47

## Numéro thématique - Risques professionnels : quelle veille sanitaire ?

### *Special issue - Occupational risks: which surveillance?*

- p.355 **Éditorial - Surveillance de la santé au travail : une mission d'envergure**  
*Editorial - Occupational health surveillance: an ambitious mission*
- p.356 **Surveillance épidémiologique des risques professionnels : pourquoi et comment ?** / *Epidemiological surveillance of occupational health: Why and how?*
- p.359 **Cosmop : analyse de la mortalité par secteurs d'activité économique** / *Cosmop: Mortality analysis by economic sectors*
- p.362 **Surveillance des expositions d'origine professionnelle en population générale : le programme Matgéné** / *Surveillance of occupational exposures in the general population: the Matgéné programme*
- p.365 **Surveillance post-professionnelle : à la recherche des retraités ayant été exposés à des cancérogènes** / *Post-retirement health surveillance: looking for carcinogens-exposed retirees*
- p.368 **Mise en place d'un système de surveillance de la santé mentale au travail : le programme Samotrace** / *Implementation of a mental health at work surveillance system: the Samotrace programme*

Coordination scientifique du numéro / *Scientific coordination of the issue*: Marcel Goldberg, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, et pour le comité de rédaction Yuriko Iwatsubo, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice

## Éditorial

### Surveillance de la santé au travail : une mission d'envergure *Occupational health surveillance: an ambitious mission*

Denis Hémon, Inserm U754, Villejuif, France

Avec ce numéro du BEH consacré à la veille sanitaire dans le domaine des risques d'origine professionnelle, l'importance des impacts sur la santé du travail, dans ses dimensions environnementales physiques, chimiques et biologiques mais aussi organisationnelles et psycho-sociales, est soulignée à nouveau et à juste titre.

Certes la connaissance de ces risques et la production d'informations contribuant à les repérer, les prendre en charge et les prévenir, met en jeu des éléments épidémiologiques, toxicologiques, physiopathologiques et métrologiques, communs à nombre d'autres déterminants relevant par exemple de l'environnement général, domestique ou de loisir.

Pour autant, la connaissance des déterminants professionnels de la santé, des conditions conduisant à l'exposition des populations et de celles qui conduisent à la régression de ces expositions et de leurs effets néfastes, s'inscrit dans un contexte bien spécifique :

- en premier lieu, les facteurs environnementaux impliqués, caractéristiques de situations de travail et de leurs évolutions au cours du temps, sont souvent très spécifiques à la fois par leur niveau (souvent plus élevé), par leurs associations dans une même situation de travail ou dans les situations professionnelles rencontrées successivement par une même personne (souvent sans équivalent dans d'autres conditions d'exposition) et bien souvent encore par leur nature même ;
- en second lieu, les conditions économiques et sociales dans lesquelles s'inscrit le soutien à des politiques de prévention et de « réparation » la diffusion de connaissances sur les risques et sur les expositions associe systématiquement salariés, employeurs, pouvoirs publics et professionnels de santé, dans une configuration sans équivalent dans d'autres secteurs de la santé.

C'est en reconnaissance de cette importance et de cette spécificité qu'a été mis en place en 1999 le département santé travail de l'Institut de veille sanitaire (InVS), qui présente avec ce numéro du BEH dédié à ses contributions 1999-2006 un ensemble de travaux illustrant son activité. Créé par la Loi de sécurité sanitaire de 1998, ses missions ont été précisées et complétées par la Loi de santé publique de 2004 et la mise en place du Plan national santé travail. On en retrouve illustrées ici la plupart des composantes :

- surveillance de la prévalence des expositions professionnelles avec la mise en place d'un ensemble de matrices emplois - expositions permettant de lier l'expertise approfondie de situations professionnelles « type » avec la connaissance de la répartition de la population selon les secteurs d'activité et les professions pour repérer les secteurs et situations professionnelles à risque et y quantifier la prévalence des expositions ;

- surveillance épidémiologique des risques de pathologies en fonction des secteurs d'activité et situations professionnelles avec l'analyse de la mortalité par secteur d'activité économique et profession fondée sur le rapprochement de deux sources d'informations d'envergure nationale : l'échantillon démographique permanent de l'Insee et l'enregistrement exhaustif au niveau national des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm) ;
- surveillance de problèmes de santé au travail les plus préoccupants avec l'exemple du programme de surveillance de la santé mentale visant à évaluer la fréquence des situations professionnelles susceptibles d'engendrer des problèmes de souffrance mentale au travail et à quantifier la fréquence de ces problèmes dans différentes situations professionnelles ;
- suivi et prise en charge des risques d'origine professionnelle chez les retraités visant à les faire bénéficier à la fois d'un suivi médical approprié aux expositions professionnelles qu'ils ont rencontrées pendant leur vie active et des aides économiques auxquelles ils ont légalement et légitimement droit pour les aider à faire face aux déficiences, incapacités ou handicaps que ces expositions peuvent avoir engendrés.

Sept ans après sa mise en place, le département santé-travail de l'InVS et ses partenaires remplissent une mission de veille sanitaire d'envergure dans le domaine de la santé au travail qui faisait totalement défaut dans notre pays. Nul doute que ces connaissances sur les expositions professionnelles à risque et sur les risques d'altération de la santé liés au travail, constituent tant pour les professionnels de la santé au travail que pour les populations concernées et les chercheurs intéressés par ces domaines des outils d'observation, d'aide à la décision et d'information d'une importance majeure.

## Surveillance épidémiologique des risques professionnels : pourquoi et comment ?

Ellen Imbernon (e.imbernon@invs.sante.fr), Marcel Goldberg

Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France

### Résumé / Abstract

Les déterminants professionnels ont un impact important sur la santé des populations, génèrent des coûts élevés et contribuent aux inégalités sociales de santé. Le système de santé au travail français est largement développé, mais aucun système de surveillance épidémiologique de la santé au travail n'existait à l'échelle populationnelle.

Les objectifs principaux de la surveillance épidémiologique des risques professionnels sont la quantification de l'impact des facteurs professionnels sur la santé de la population et l'identification des professions et secteurs à risque élevé, afin de contribuer aux politiques de prévention et de réparation, et à l'évaluation de leurs résultats ; la surveillance vise également à identifier des problèmes de santé au travail émergents. Du fait de la diversité des risques professionnels, les méthodes de surveillance épidémiologique doivent être adaptées à chaque problème spécifique.

Dans ce contexte, le département santé travail de l'Institut de veille sanitaire développe depuis 1998 un programme qui repose sur le développement d'outils généralistes (cohortes, matrices emplois-expositions), l'utilisation systématique de données existantes d'origine diverse, la mise en place de programmes pour des problèmes particuliers, et de systèmes d'alerte. L'objectif à terme est la production régulière d'indicateurs nationaux de santé au travail.

### *Epidemiological surveillance of occupational health hazards: Why and how?*

*Occupational factors have a large impact on population's health; they generate important costs, and also contribute to social health inequalities. Even if a quite complete occupational health and safety system exists in France, there was no national programme for occupational health surveillance in the population.*

*The main aims of occupational health surveillance are to quantify the global burden of working determinants on the population's health, and to identify high risk occupations and sectors, in order to inform public health policies and contribute to their evaluation. Surveillance programmes should also help to identify emerging occupational health problems. The large variety of occupational hazards implies that specific epidemiological surveillance methods must be developed for each of them.*

*In this context, the Occupational health department of the French Institute for health surveillance has been developing since 1998 a comprehensive national population-based epidemiological surveillance programme based on general purpose tools (cohorts, job-exposure matrices), the systematic use of available data from various sources, the development of problem-oriented programmes and of alert systems. The epidemiological surveillance programme is ultimately intended to produce a full set of national occupational health indicators on a regular basis.*

### Mots clés / Key words

Surveillance épidémiologique, risques professionnels, indicateurs de santé / *Epidemiological surveillance, occupational health hazards, health indicators*

### Risques professionnels en France : de nombreux acteurs, mais des connaissances insuffisantes

Les déterminants professionnels constituent un élément essentiel de l'état de santé des populations. Ainsi, la fraction de la mortalité totale attribuable à des facteurs professionnels a été estimée en Finlande à 3,7 % (6,4 % pour les hommes, et 1 % pour les femmes) [1] : appliquée mécaniquement à

la population française, environ 20 000 décès seraient attribuables chaque année dans notre pays à des facteurs professionnels. Le coût des maladies liées au travail représenterait de 2,6 % à 3,8 % du PNB des pays industrialisés [2]. Enfin, les facteurs professionnels expliquent en partie les disparités sociales de santé, particulièrement importantes en France. Malgré de tels chiffres, aucun système de surveillance des phénomènes de santé liés au travail

n'avait été mis en place au niveau populationnel en France. Notre pays a, depuis de nombreuses années, mis en place un dispositif législatif, réglementaire et technique de prise en charge de la prévention et de la réparation des risques professionnels. Il s'appuie sur l'existence d'un corps de médecins du travail, d'organismes de contrôle et d'organismes de prévention. Ceux-ci sont rattachés à la branche Accidents du travail - Maladies pro-